

CHAPITRE VI.

RETOUR DE LA VIE CORPORELLE A LA VIE SPIRITUELLE.

Ame après la mort. — Individualité de l'âme avant et après la mort. — Le tout universel. — Indépendance de l'âme et du principe vital. — Le corps peut vivre sans âme. — Séparation de l'âme et du corps. — Sensation de l'âme en rentrant dans le monde des esprits. — Souvenir de l'existence corporelle. — Rapport des âmes de ceux qui se sont connus sur terre. — Manière dont les âmes considèrent les choses de ce monde. — Abaissement des grands et élévation des petits.

101 — Que devient l'âme à l'instant de la mort ?

« Elle redevient esprit. »

102. — L'âme, après la mort, conserve-t-elle son individualité ?

« Oui, elle ne la perd jamais. »

103 — Que penser de cette opinion qu'après la mort l'âme rentre dans le tout universel ?

« Est-ce que l'ensemble des esprits ne forme pas un tout ? N'est-ce pas tout un monde ? Quand tu es dans une assemblée, tu es partie intégrante de cette assemblée, et pourtant tu as toujours ton individualité. »

104 — L'âme est-elle indépendante du principe vital ?

« Oui, le corps n'est que l'enveloppe ; nous le répétons sans cesse. »

— Le corps peut-il exister sans l'âme ?

« Oui ; et pourtant dès que le corps cesse de vivre, l'âme le quitte. Avant la naissance, l'âme n'y est pas encore ; il n'y a pas union entre l'âme et le corps ; tandis qu'après que cette union a été établie, la mort du corps rompt les liens

101 — L'âme qui avait quitté le monde des esprits pour revêtir l'enveloppe corporelle, quitte cette enveloppe au moment de la mort et redevient à l'instant esprit.

102 — L'âme ne perd jamais son individualité ; elle l'avait avant son incarnation, elle la conserve pendant et après son union avec le corps.

103 — Ceux qui pensent qu'à la mort l'âme rentre dans le tout universel, sont dans l'erreur s'ils entendent par là que, semblable à une goutte d'eau qui tombe dans l'Océan, elle y perd son individualité ; ils sont dans le vrai s'ils entendent par le *tout universel* l'ensemble des êtres incorporels dont chaque âme ou esprit est un élément. Tel un soldat qui fait partie d'une armée où il est soumis à la loi commune, sans cesser d'être lui-même.

104 — L'âme est indépendante du principe vital.

Avant la naissance, le corps peut vivre sans âme, parce qu'il n'y a point encore eu d'union entre l'âme et le corps ; mais après que cette union s'est établie, l'âme quitte le corps dès que celui-ci cesse de vivre, parce qu'alors les liens qui existaient entre l'âme et le corps sont rompus. La vie organique peut animer un corps sans âme, mais

qui l'unissent à l'âme, et l'âme le quitte. »

105 — La séparation de l'âme et du corps est-elle douloureuse ?

« Non, le corps souffre souvent plus pendant la vie qu'au moment de la mort; l'âme n'y est pour rien.

» Les souffrances que l'on éprouve quelquefois au moment de la mort sont une *jouissance pour l'esprit*, qui voit arriver le terme de son exil. »

106 — La séparation de l'âme et du corps s'opère-t-elle instantanément ?

« Oui, elle fuit comme une faible colombe poursuivie par un vautour. »

107 — La séparation de l'âme et du corps s'opère-t-elle quelquefois avant la cessation complète de la vie organique ?

« Oui, comme dans l'agonie, l'âme a déjà quitté le corps. Il n'y a plus que la vie organique. »

« Le corps est une machine que le cœur fait mouvoir; il existe tant que le cœur fait circuler le sang dans les veines, et n'a pas besoin de l'âme pour cela. »

108 — L'âme, en quittant le corps, a-t-elle immédiatement la conscience d'elle-même ?

« Conscience immédiate. »

— L'exemple d'une personne qui passe de l'obscurité à la clarté peut-il nous en donner une idée ?

« Pas précisément, car il faut à l'âme quelque temps pour se reconnaître; tout est d'abord confus; c'est plutôt comme un homme qui sort d'un profond sommeil; jusqu'à ce qu'il soit complètement éveillé, ses idées ne lui reviennent que peu à peu. »

109 — Quelle sensation éprouve l'âme au moment où, sortie de son enveloppe corporelle, elle rentre dans le monde des esprits ?

« Cela dépend; c'est-à-dire que si tu as fait le mal avec désir de le faire, tu te trouves au premier moment tout honteux de l'avoir fait. »

l'âme ne peut habiter un corps privé de la vie organique.

105 — Les souffrances que l'on éprouve quelquefois au moment de la mort tiennent à des causes corporelles et accidentelles: l'âme n'y est pour rien; ces souffrances même sont une *jouissance pour l'esprit* dont elles annoncent la délivrance prochaine.

Dans la mort naturelle, celle qui arrive par l'épuisement des organes à la suite de l'âge, l'homme quitte la vie sans s'en apercevoir: c'est une lampe qui s'éteint faute d'aliment.

106 — La séparation de l'âme et du corps s'opère instantanément; les liens qui la retenaient étant rompus, elle fuit comme un prisonnier qui s'évade.

107 — La séparation de l'âme et du corps est presque toujours opérée avant la cessation complète de la vie organique. Tel est, dans l'agonie, l'homme qui n'a plus la conscience de lui-même, et chez lequel il reste encore un souffle de vie.

Dans la mort violente et accidentelle, alors que les organes n'ont point encore été affaiblis par l'âge ou les maladies, la séparation de l'âme et la cessation de la vie ont lieu simultanément.

108 — L'âme, en quittant son enveloppe, a immédiatement la conscience d'elle-même et de son individualité; mais il lui faut quelque temps pour se reconnaître; au premier moment elle est comme étourdie, et comme un étranger subitement transporté dans une ville inconnue, ou comme un homme sortant d'un profond sommeil et qui n'est pas encore complètement éveillé. La lucidité des idées et la mémoire du passé lui reviennent à mesure que s'efface l'influence de la matière dont elle vient de se dégager.

109 — Le premier sentiment que l'âme éprouve à sa rentrée dans le monde spirite dépend de l'usage qu'elle a fait de la vie qui lui a été donnée comme épreuve. Si son temps a été mal employé, si elle a fait le mal en connaissance de cause, toutes ses actions étant alors à découvert, le sentiment

— En est-il de même de l'âme du juste ?

« Oh ! celle-là c'est bien différent ; elle est comme soulagée d'un grand poids. »

110 — Au moment de la mort, l'âme a-t-elle quelquefois une aspiration ou extase qui lui fait entrevoir le monde où elle va rentrer ?

« Oui. »

— Qu'éprouve-t-elle à ce moment ?

« Elle sent se briser les liens qui l'attachent au corps ; elle fait tous ses efforts pour les rompre entièrement. »

111 — L'exemple de la chenille peut-il nous donner une idée de la vie terrestre, puis du tombeau, et enfin de notre nouvelle existence ?

« Oui, une idée en petit. »

« La figure est bonne ; il ne faudrait cependant pas la prendre à la lettre comme cela vous arrive souvent. »

112 — L'esprit dégagé de la matière conserve-t-il le souvenir de son existence corporelle ?

« Oui, et de tous les actes de sa vie. »

— Comment considère-t-il son corps ?

« Comme un mauvais habit dont il est débarrassé. »

113 — L'âme, rentrant dans la vie spirituelle, est-elle sensible aux honneurs rendus à sa dépouille mortelle ?

« Non, elle n'a plus de vanité terrestre, et comprend la futilité de ce monde, surtout quand l'esprit est arrivé déjà à un certain degré de perfection. Mais sache bien que souvent tu as des esprits qui, au premier moment de leur mort matérielle, goûtent un plaisir bien grand des honneurs qu'on leur rend, ou un ennui du délaissement de leur enveloppe ; car ils conservent quelques-unes des idées et certains préjugés d'ici-bas. »

114 — Les esprits reviennent-ils de préférence vers les tombes où reposent leurs corps ?

qui la domine est celui de la honte et de la confusion. Tel serait ici - bas l'homme pris en flagrant délit d'un acte qu'il croyait profondément caché.

L'âme du juste, au contraire, est comme soulagée d'un grand poids ; elle entre radieuse et heureuse de sa délivrance dans le monde des esprits, parce qu'elle n'y craint aucun regard scrutateur.

110 — Au moment de la mort, l'âme a quelquefois une aspiration ou extase qui lui fait entrevoir le monde où elle va rentrer. Déjà en partie dégagée de la matière, elle sent se briser les liens qui l'attachent à la terre et qu'elle s'efforce de rompre elle-même ; elle voit l'avenir se dérouler devant elle.

111 — L'exemple de la chenille qui d'abord rampe sur la terre, puis s'enferme dans sa chrysalide sous une mort apparente pour renaître d'une existence brillante, est une image, quoique bien incomplète et bien petite, de notre existence terrestre, puis du tombeau, et enfin de notre existence nouvelle.

112 — L'esprit dégagé de la matière conserve le souvenir de son existence corporelle dont tous les actes et les moindres détails se retracent à sa mémoire. Il voit son enveloppe se détruire, comme nous verrions pourrir un vieil habit que l'on aurait jeté.

113 — L'âme rendue à la vie spirituelle, et arrivée à un certain degré de perfection, comprend la futilité des choses humaines et voit sans plaisir et sans orgueil les honneurs rendus à sa dépouille mortelle. Le souvenir des personnes qui lui sont chères est la seule chose à laquelle elle attache du prix.

Les esprits inférieurs qui sont encore sous l'influence de la matière, éprouvent seuls, au moment de leur mort matérielle, un certain plaisir des honneurs qu'on leur rend et regrettent le délaissement de leur enveloppe.

114 — C'est une erreur et une idée superstitieuse de penser que les esprits reviennent de préférence vers les tombes

« Non, le corps n'était qu'un vêtement; ils n'y tiennent pas. »

115 — Le respect instinctif que l'homme, dans tous les temps et chez tous les peuples, témoigne pour les morts, est-il un effet de l'intuition qu'il a de l'existence future ?

« Oui, c'est la conséquence naturelle.

116 — Les esprits se reconnaissent-ils pour avoir co-habité la terre ? Le fils reconnaît-il son père, l'ami son ami ?

« Oui, et ainsi de génération en génération. »

117 — Comment les hommes qui se sont connus sur terre se reconnaissent-ils dans le monde des esprits ?

« Nous voyons notre vie passée et nous y lisons comme dans un livre ; en voyant le passé de nos amis et de nos ennemis nous voyons leur passage de la vie à la mort. »

118 — Deux êtres qui auront été ennemis sur terre, conserveront-ils du ressentiment l'un contre l'autre dans le monde des esprits ?

« Non, ils comprendront que leur haine était stupide et le sujet puéril. Les esprits imparfaits conservent seuls une sorte d'animosité jusqu'à ce qu'ils se soient épurés. »

— Le souvenir des mauvaises actions qu'ils ont pu commettre à l'égard l'un de l'autre est-il un obstacle à leur sympathie ?

« Oui, il les porte à s'éloigner. »

119 — Pouvons-nous dissimuler quelques-uns de nos actes aux esprits ?

« Non, ni actes ni pensées. »

— D'après cela il semblerait plus facile de cacher une chose à une personne vivante, que nous ne pouvons le faire à cette même personne après sa mort ?

« Certainement, et quand vous vous croyez bien cachés, vous avez souvent une foule d'esprits à côté de vous qui vous voient.

120 — Les esprits conservent-ils quelques-unes des passions humaines ?

« Les esprits purs, en perdant leur enveloppe, laissent les mauvaises pas-

où reposent leurs corps. Il ne tiennent pas à l'enveloppe *qui les a fait souffrir.* »

115 — L'homme, dans tous les temps et chez tous les peuples, a témoigné d'un respect instinctif pour les morts. Ce sentiment prouve en lui l'intuition de l'existence future, car sans cela ce respect serait sans objet.

116 — L'âme, en rentrant dans la vie spirituelle, y retrouve avec le souvenir de son existence corporelle, ceux qu'elle a connus sur la terre : l'ami y reconnaît son ami, le fils y reconnaît son père, *et ainsi de génération en génération.*

117 — Les hommes qui se sont connus sur terre ne se reconnaissent point dans le monde des esprits par une forme quelconque. La vie terrestre se présente à eux ; ils y lisent comme dans un livre ouvert, et en voyant le passé de ceux qu'ils ont connus, ils voient leur passage d'une vie dans l'autre.

118 — Deux êtres qui auront été ennemis sur la terre ne conservent aucun ressentiment l'un contre l'autre une fois dans le monde des esprits, parce qu'ils comprennent combien leur haine était stupide et le sujet puéril ; mais le souvenir des mauvaises actions qu'ils ont commises à l'égard l'un de l'autre les porte à s'éloigner.

· Tels deux écoliers parvenus à l'âge de raison reconnaissent la puérité des querelles qu'ils ont eues dans leur enfance et cessent de s'en vouloir.

119 — La vue indéfinie et la pénétration de la pensée étant un des attributs des esprits, il en résulte que nous ne pouvons rien leur dissimuler. Si nous avons pu cacher quelque chose à une personne pendant sa vie, nous ne le pouvons plus après sa mort, car elle connaît tous nos actes et les plus secrets mouvements de notre âme.

120 — Les esprits supérieurs, en quittant leur enveloppe matérielle, ne conservent des passions humaines que celles du bien. Les esprits inférieurs, au con-

sions et ne gardent que celles du bien ; mais les esprits inférieurs les conservent ; autrement ils seraient du premier ordre. »

121 — Comment l'âme du juste est-elle accueillie à son retour dans le monde des esprits ?

« Comme un frère bien-aimé attendu depuis longtemps, et ceux qui l'aiment viennent le recevoir. »

— Comment l'est celle du méchant ?

« Comme un être que l'on méprise.

— Quel sentiment éprouvent les esprits impurs à la vue d'un autre mauvais esprit qui leur arrive ?

« Les méchants sont satisfaits de voir des êtres à leur image et privés comme eux du bonheur infini, comme l'est, sur la terre, un fripon parmi ses pareils. »

122 — L'homme qui a été heureux ici-bas regrette-t-il ses jouissances quand il a quitté la terre ?

« Non, car le bonheur éternel est mille fois préférable. Les esprits inférieurs seuls peuvent regretter des joies qui sympathisent avec l'impureté de leur nature et qu'ils expient par leurs souffrances. »

123 — Celui qui a commencé de grands travaux dans un but utile, et qu'il voit interrompus par la mort, regrette-t-il, dans l'autre monde, de les avoir laissés inachevés ?

« Non, parce qu'il voit que d'autres sont destinés à les terminer. Au contraire, il tâche d'influencer d'autres esprits humains à les continuer. Son but, sur la terre, était le bien de l'humanité ; ce but est le même dans le monde des esprits. »

124 — La puissance et la considération dont un homme a joui sur la terre lui donnent-elles une suprématie dans le monde des esprits ?

« Non ; car là les petits seront élevés et les grands abaissés. Lis les psaumes. »

— Comment devons-nous entendre cette élévation et cet abaissement ?

« Ne sais-tu pas que les esprits sont de différents ordres selon leur mérite ? Eh bien ! le plus grand de la terre peut

traire, conservent les mauvaises, et c'est ce qui les maintient dans les rangs inférieurs jusqu'à ce qu'ils se soient épurés.

121 — A son retour dans le monde spirituel l'âme du juste est accueillie par les bons esprits comme l'est un voyageur par ses amis au retour d'une excursion périlleuse, ou comme un frère bien-aimé attendu depuis longtemps.

Si elle a échappé aux dangers du voyage, c'est-à-dire si elle est sortie victorieuse des tentations et des épreuves, elle s'élève dans la hiérarchie des esprits ; si, au contraire, elle a succombé, elle rentre dans les rangs des esprits inférieurs, satisfaits de voir un être à leur image et privé comme eux du bonheur infini.

122 — Les jouissances terrestres sont périssables avec le corps. L'esprit ne faisant aucun cas du corps, ne regrette aucun des plaisirs grossiers dont il a joui ici-bas ; car il comprend la futilité de ces jouissances auprès du bonheur éternel.

Tel l'homme adulte qui méprise ce qui faisait les délices de son enfance.

123 — L'homme qui a commencé sur la terre de grands travaux dans un but utile, et qu'il voit interrompus par la mort, une fois dans le monde des esprits n'éprouve plus aucun regret de les avoir laissés inachevés, parce que, dégagé de tout sentiment de vanité, il voit que d'autres hommes sont destinés à les continuer. Loin de là, il tâche d'influencer d'autres esprits humains à les poursuivre.

124 — Les grandeurs d'ici-bas finissent avec la vie du corps. L'homme n'emporte avec lui que le mérite du bien qu'il a fait. La puissance et la considération dont il a joui sur la terre ne lui donnent aucune supériorité dans le monde des esprits ; car là, les petits seront élevés et les grands abaissés.

Cette élévation et cet abaissement doivent s'entendre des différents ordres d'esprits ; c'est ainsi qu'un puissant de

être au dernier rang parmi les esprits, tandis que son serviteur sera au premier. Comprends-tu cela ? »

— Celui qui a été grand sur la terre et qui se trouve inférieur parmi les esprits, en éprouve-t-il de l'humiliation ?

« Souvent une bien grande, surtout s'il était orgueilleux et jaloux. »

la terre peut être relégué parmi les esprits inférieurs, tandis que l'homme de la plus humble condition peut être au premier rang. De là, dans le monde des esprits, l'inégalité qui est la gloire pour les uns et l'humiliation pour les autres.

C'est là ce qu'entendait Jésus quand il a dit : Mon royaume n'est pas de ce monde.

## CHAPITRE VII.

### DIFFÉRENTES INCARNATIONS.

De la réincarnation des esprits. — Métempsycose. — But de la réincarnation. — La vie temporelle est une étamine ou épuratoire pour l'esprit. — De la réincarnation dans les différents mondes. — Etat progressif physique et moral des êtres qui habitent les différents mondes. — Vie éternelle. — Esprits errants. — Intervalles des existences corporelles. — Épreuves de la vie corporelle. Choix des épreuves. — Souvenir des existences antérieures. — Marche progressive des esprits. — Similitudes physiques et morales de l'homme à ses différentes existences.

125. — L'âme a-t-elle plusieurs incarnations, autrement dit plusieurs existences corporelles ?

« Oui, tous nous avons plusieurs existences. Ceux qui disent le contraire veulent vous maintenir dans l'ignorance où ils sont eux-mêmes; c'est leur désir. »

— Quel est le but des différentes incarnations ?

« Expiation; amélioration progressive de l'humanité : sans cela où serait la justice ? »

126 — Sur quoi est fondé le dogme de la réincarnation ?

« Sur la justice de Dieu et la révélation, car nous vous le répétons sans cesse : Un bon père laisse toujours à ses enfants une porte ouverte au repentir. La raison ne te dit-elle pas qu'il serait injuste de priver sans retour du bonheur éternel tous ceux de qui il n'a pas dépendu de s'améliorer ? Est-ce que tous les hommes ne sont pas les

125 — Tous les esprits tendent à la perfection, et Dieu leur en fournit les moyens par les épreuves de la vie corporelle; mais dans sa justice il leur réserve d'accomplir, dans de nouvelles existences, ce qu'ils n'ont pu faire ou achever dans une première épreuve.

Il ne serait ni selon l'équité, ni selon la bonté de Dieu, de frapper sans remission ceux qui ont pu rencontrer des obstacles à leur amélioration en dehors de leur volonté et dans le milieu même où ils se trouvent placés.

126 — Le dogme de la réincarnation, c'est-à-dire celui qui consiste à admettre pour l'homme plusieurs existences successives, est le seul qui réponde à l'idée que nous nous faisons de la justice de Dieu à l'égard des hommes placés dans une condition morale inférieure, le seul qui puisse nous expliquer l'avenir et asseoir nos espérances, puisqu'il nous offre le moyen de racheter nos erreurs par de nouvelles épreuves.